



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Est

Question orale n° 497

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les inquiétudes suscitées par les nouvelles offres de desserte SNCF, et ce conséquemment à l'arrivée du TGV Est à Epernay. En effet, les contours de l'offre TGV s'orienteraient vers une desserte de Paris via la gare centrale de Reims, et ce à l'exclusion de celle de Bezannes. Dès lors, l'ensemble des habitants du bassin de vie sparnacien et plus largement de la vallée de la Marne et du Sud-Ouest marnais se verront contraints de se rendre dans le centre-ville de Reims pour rallier Paris alors même qu'une nouvelle infrastructure ferroviaire sera opérationnelle et permettra un accès simplifié pour l'ensemble de ces populations. En conséquence, il lui demande de lui indiquer dans quelle mesure la gare de Bezannes pourrait intégrer une offre permettant à cette infrastructure d'offrir à ces usagers des allers et retours à destination de Paris.

Texte de la réponse

DESSERTE DE LA LIGNE TGV EST À REIMS-BEZANNES

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe-Armand Martin, pour exposer sa question, n° 497.

M. Philippe Armand Martin. Je voudrais interroger M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer eu égard aux inquiétudes suscitées par les nouvelles offres de desserte SNCF conséquemment à l'arrivée du TGV Est à Reims.

A titre liminaire, je tiens à vous faire partager ma grande satisfaction de voir Reims et plus largement le département de la Marne être desservis par le TGV, car cela contribuera, j'en suis sûr, à l'ouverture de notre région, tant vers l'ouest que vers l'est de la France. L'arrivée du TGV participera donc au développement des échanges et renforcera l'économie de notre région.

Mais ma satisfaction ne peut être totale dès lors que les contours de l'offre TGV s'orienteraient vers une desserte de Paris *via* la gare centrale de Reims, en excluant celle de Bezannes. Dans ces conditions, l'ensemble des habitants du bassin de vie sparnacien et plus largement de la vallée de la Marne ainsi que du sud-ouest marnais se verraient contraints de se rendre dans le centre-ville de Reims pour rejoindre Paris alors même qu'une nouvelle infrastructure ferroviaire sera opérationnelle et permettra un accès simplifié pour l'ensemble de ces populations. L'acuité du problème sera d'autant plus grande que les dessertes offertes depuis la gare d'Epernay seront réduites.

Ce constat est d'autant plus regrettable que ce schéma ne s'inscrit pas dans la politique du Gouvernement visant à renforcer les services publics de proximité et à permettre aux territoires ruraux

de disposer d'un accès vers les grandes voies de communication.

De surcroît, une politique de pays est actuellement menée sur l'ensemble de la vallée de la Marne, de la Brie champenoise et du sud-ouest marnais, et le développement des voies de communication en fait partie intégrante. A cette occasion, les élus mais aussi les habitants ont tous souligné l'importance d'un accès de proximité à destination de Paris et, plus largement, vers le reste de la France et l'Europe.

A toutes fins utiles, je rappelle que la route nationale 51, qui relie Epernay à Reims, doit faire l'objet d'une mise à deux fois deux voies et que les travaux de la première tranche ont débuté. Cette nouvelle infrastructure permettra de fluidifier le trafic vers Reims pour les habitants des environs d'Epernay et de Bezannes. Il serait dès lors regrettable que la gare de Bezannes ne puisse offrir une desserte vers Paris et le reste de la France aux Marnais.

Le Gouvernement peut-il, dans un premier temps, m'indiquer dans quelle mesure la gare de Bezannes pourrait intégrer une offre permettant aux usagers de cette dernière d'effectuer des allers et retours à destination de Paris et, plus largement, de l'ensemble de notre territoire ?

Vous l'aurez compris : l'enjeu de cette offre est de permettre de concilier l'arrivée du TGV Est avec la réduction des dessertes au départ et à l'arrivée de la gare d'Epernay, car de nombreux Marnais empruntent quotidiennement le train pour des raisons professionnelles.

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'Etat au tourisme.

M. Léon Bertrand, *secrétaire d'Etat au tourisme*. Monsieur le député, les premières hypothèses de desserte du TGV Est ont été présentées par la SNCF aux différents partenaires concernés. Elles respectent le schéma de desserte prévu dans le dossier de déclaration d'utilité publique conçu de manière à permettre à la SNCF de tirer le meilleur parti de l'exploitation.

Les habitants du bassin de Reims, mais aussi d'Epernay, pourront accéder à Paris ou à l'Est de la France *via* la gare de Reims, et se rendre, sans passer par Paris, à Roissy ou dans les autres régions françaises desservies par les « TGV jonction » qui s'arrêteront en gare de Bezannes. Situées à 5 kilomètres l'une de l'autre, les deux gares seront reliées par une liaison ferroviaire, ce qui rend leur vocation parfaitement complémentaire.

Par ailleurs, rallier Paris par Reims ne sera pas la seule possibilité offerte aux habitants d'Epernay et de la vallée de la Marne. En effet, outre les nouvelles dessertes TGV, des réflexions seront engagées pour mettre en place des liaisons TER et grandes lignes entre les villes du grand bassin parisien et Paris. Cela dit, monsieur le député, les hypothèses présentées n'étant pas encore définitives et devant être validées par le comité de pilotage du TGV Est, il paraît encore temps de demander à la SNCF d'examiner les demandes que vous formulez concernant la gare de Bezannes.

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe-Armand Martin.

M. Philippe Armand Martin. Je ne suis pas entièrement satisfait, monsieur le secrétaire d'Etat, bien que vous m'ayez appris que des réflexions étaient menées pour que des TER continuent d'assurer les lignes traditionnelles qui vont notamment d'Epernay à Paris. Mais je compte sur le ministre des transports pour faire le maximum auprès de la SNCF. Il faut qu'elle comprenne les problèmes économiques que cela nous posera si les habitants de tout le sud de Reims, soit un potentiel de 100 000 personnes environ, traversent Epernay vers le centre-ville de Reims pour se rendre à Paris, qui se trouverait alors, avec le TGV, à trente-cinq ou quarante minutes.

Actuellement, nous avons tout de même vingt trains par jour au départ d'Epernay, qui rallient Paris en une heure. Je souhaiterais en conserver le plus possible. Pas tous, bien sûr, mais au moins ceux qui sont utiles, une douzaine environ. De même, il serait bon que quelques TGV directs pour Paris puissent

partir de Bezannes. Il y va de la survie et du développement économique de tout le bassin de vie du sud-ouest marnais, qui compte, je le rappelle, environ 100 000 habitants.
C'est pourquoi il faudrait pouvoir rencontrer à nouveau la SNCF pour étudier un dossier qui ne me paraît pas avoir été examiné à fond et de manière tout à fait satisfaisante.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 497

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9073

Réponse publiée le : 3 décembre 2003, page 11490

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2003